



DE L'EXCLUSION À L'EMPLOI

Communiqué

INNOVATION SOCIALE : FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES GRACE A DES FINANCEMENTS STRUCTURANTS

Grande première pour le secteur du handicap mental : la FEGAPEI et France Active ont signé une convention de partenariat, ayant pour objectif commun la création et la consolidation d'emplois pour les personnes handicapées accompagnées dans des structures de travail protégé et adapté adhérentes à la FEGAPEI (Fédération Nationale des Associations de Parents et Amis Employeurs et Gestionnaires d'établissements et services pour Personnes Handicapées Mentales).

Par ce partenariat, la FEGAPEI et France Active souhaitent en premier lieu aider les Entreprises Adaptées (EA) adhérentes à renforcer leur structure financière et leurs capacités de développement, **afin de favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.**

Ainsi, les Entreprises Adaptées adhérentes à la FEGAPEI pourront désormais bénéficier de l'expertise de la FEGAPEI et de France Active en matière de montage de dossiers et de financements grâce aux investissements solidaires de France Active et de ses fonds territoriaux locaux.

Rappelons le, un certain nombre d'Entreprises Adaptées (EA) ont déjà pu bénéficier de financements par France Active grâce, notamment, au FCP Insertion Emplois, à la Société d'Investissement de France Active (SIFA) et au Fonds de Garantie pour les Ateliers Protégés (FGAP). Ces financements devraient s'intensifier dans les mois à venir.

Par ailleurs, afin d'encourager les Entreprises Adaptées adhérentes à la FEGAPEI à recourir à ces financements, la FEGAPEI et France Active favoriseront les rencontres entre les associations gestionnaires et les fonds territoriaux afin de faciliter l'étude, l'expertise puis la validation des projets de financement des Entreprises Adaptées qui en auront fait la demande.

Une innovation en amenant une autre, France Active et la FEGAPEI mènent, parallèlement à ce dispositif, pour la première fois, une expérimentation relative aux financements des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Cette expérimentation pourrait, à terme, déboucher sur la décision d'inclure les ESAT dans le champ du partenariat.

Le but de ce partenariat étant, avant tout, de favoriser l'insertion par le travail des personnes handicapées.

Un exemple de coopération couronné de succès :

Adapei (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés) de la Somme, association adhérente à la FEGAPEI :

- financement des travaux d'installation et de mise aux normes de cuisines de l'entreprise adaptée « Le Progrès » avec le Crédit Coopératif (SIFA 30 K€, FGAP : 35 K€),
- premier financement d'un ESAT dans le cadre de l'expérimentation : création d'une activité de blanchisserie industrielle avec la Caisse d'Épargne et la MACIF (FCPIE 75 k€, SIFA 75 k€).



Anciennement SNAPEI, la FEGAPEI a pour mission de représenter, défendre et accompagner les associations de parents et amis employeurs et gestionnaires d'établissements et services pour personnes handicapées auprès des pouvoirs publics, des instances nationales, régionales et européennes.

La Fédération compte au titre de ses adhérents : 370 associations, 2500 établissements et services et plus de 80 000 professionnels au service de la personne handicapée.

A travers la diversité d'activités de ses adhérents, la FEGAPEI recouvre l'ensemble des établissements et services pour personnes handicapées oeuvrant dans : l'accompagnement des enfants, l'accompagnement des adultes, l'hébergement et le suivi à domicile.

Plus d'infos sur : www.fegapei.fr



France Active a pour objet de

- favoriser la création et la consolidation de postes de travail pour les personnes dont la situation rend difficile leur accès à l'emploi,

et de financer les associations et les entreprises d'utilité sociale qui ont une activité économique et qui créent ou consolident des emplois.

A cette fin, France Active apporte un soutien technique de qualité et de longue durée ainsi qu'un soutien financier aux projets, réputés viables, de création ou de développement d'entreprises. L'accompagnement des porteurs de projets est assuré au plus proche des intéressés.

France Active participe à l'expertise des demandes de financement, et prépare et réunit le comité d'engagement national.

France Active, c'est : une Réseau national de 40 fonds territoriaux, plus de 63 000 emplois créés/consolidés depuis 1988, 80% des projets soutenus qui passent le cap des 5 ans.

Plus d'infos sur www.franceactive.org

Contacts presse :



FEGAPEI

Sophie ALBIN

Tel : 01.43.12.19.19

fegapei@fegapei.fr



France Active

Julie SCHWARZ

Tél : 01.53.24.26.64

julies@franceactive.org